



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°47 - 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS**

L'an deux mille vingt et un, le six juillet

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire.**

Étaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS, Didier WROBLEWSKI, Maryse GUILBERT, François VARLET, Sandrine FILLASTRE, Fabrice LIEGAUX, Nélia LECKI, Virginie SARTEUR, Ahmed LAFRIZI, Jean-Jacques BIZERAY, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Géraldine PEUCHET, Anthony ARCIERO, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Christine SEDE, Daniel BENAGOU, Djiey Di KAMARA.

Absents représentés : Nadine RACAULT donne pouvoir à Fabrice LIEGAUX
Michel RAES donne pouvoir à Didier WROBLEWSKI
Marina CAMAGNA donne pouvoir à Sandrine FILLASTRE
Sylvie DUPOUY donne pouvoir à Géraldine PEUCHET
Amadou SENE donne pouvoir à Jean-Jacques BIZERAY
Eric SZWEC donne pouvoir à François VARLET
Eric GUEDON donne pouvoir à Nélia LECKI
Annie PANNIER donne pouvoir à Maryse GUILBERT

Secrétaire de séance : Christine SEDE

Tarification du service école de musique – nouvelles activités

Madame le Maire expose le souhait de créer une nouvelle offre d'activités au sein de l'école de musique de Survilliers. Cette création entraîne la mise en place d'une nouvelle tarification afférente.

Le conseil, municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **DÉCIDE** au 1^{er} septembre 2021, du nouveau tarif suivant :

TARIF ANNUEL		
	Adhérents Survilliers	Adhérents Extérieurs
Chorale	50 €	105 €
Atelier musique actuelle		
Ensemble instrumental (atelier isolé)		

- **L'Atelier de Musiques Actuelles est assez similaire à l'Atelier Chorale dans son fonctionnement.** Cet Atelier, encadré par un professeur de musique, réunit des chanteurs, guitaristes, pianistes, batteurs et tout autre instrumentiste qui souhaiterait participer, pour préparer un répertoire pop-rock.
Les adhérents de l'atelier répètent 1 heure par semaine. Ils se produiront lors des Concerts de l'Ecole de Musique et de la Fête de la Musique.
- **L'Ensemble Instrumental est une prolongation pédagogique du cours individuel.** Il permet aux élèves de développer l'écoute, la mise en place, la justesse et bien plus... Il existe dans les classes de Flûte, Guitare et Violon sous la direction du professeur concerné. Tout élève inscrit dans ces classes bénéficie de l'accès à l'Ensemble Instrumental de sa discipline. **Le tarif est destiné aux élèves souhaitant adhérer à un Ensemble Instrumental sans suivre les cours individuels.**

La grille tarifaire complète est de fait, modifiée comme suit :

TARIFS		
TARIFS TRIMESTRIELS		
	Adhérents Survilliers	Adhérents Extérieurs
<i>Instrument 20 mn/semaine et formation musicale</i>	54 €	114 €
<i>Instrument 30 mn/semaine et formation musicale</i>	80 €	173 €
<i>Instrument 45 mn/semaine et formation musicale</i>	118 €	250 €
<i>Instrument 1 heure/semaine et formation musicale</i>	154 €	323 €
<i>Instrument 1h30/semaine et formation musicale</i>	235 €	495 €
<i>Eveil musical 45 mn/semaine</i>	11,85 €	25 €
TARIFS ANNUELS		
<i>Chorale</i>	50 €	105 €
<i>Atelier musique actuelle</i>		
<i>Ensemble instrumental (atelier isolé)</i>		

1er trimestre septembre, octobre, novembre et décembre ;

2ème trimestre janvier, février et mars ;

3ème trimestre avril, mai et juin.

- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Payeur de LOUVRES.

A. ROLDAO. MARTINS



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS